

Annexe 1

Rapport de soutenabilité du directeur de la thèse

Année universitaire :

Etablissement universitaire :

Faculté ou Institut :

Département :

Filière de la formation :

Spécialité :

Arrêté d'habilitation de la formation n° :

1) Données d'identification du doctorant :

Nom :Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Tel : email :

Etablissement d'obtention du Magister:

Spécialité du Magister:

Date de première inscription en Doctorat :

Date prévue de soutenance :

Intitulé du sujet de Doctorat/Intitulé de la thèse :

.....

.....

2) Données d'identification du Directeur de thèse :

Nom :

Prénom :

Grade :

Département :

Courriel/Téléphone personnel :

3) Données d'identification du laboratoire d'accueil :

Intitulé du Laboratoire :

Nom & Prénom du Directeur :

Courriel/ Téléphone :

Rapport de soutenance :

.....

.....

.....

.....

Directeur de thèse

Annexe 2

Rapport sur la publication, son environnement et son adéquation avec la thèse

Année universitaire :

Etablissement universitaire :

Faculté ou Institut :

Département :

1) Données d'identification du doctorant :

Nom et Prénom du candidat :

Intitulé du sujet de Doctorat/Intitulé de la thèse :

2) Données d'identification du Directeur de thèse :

Nom :

Prénom :

3) Identification de la publication :

Intitulé de la Revue :

ISSN : EISSN :

Url de la revue/article :

Catégorisation de la revue¹ :

Indexation de la revue :

Pérennité de la revue :

Politique de publication de la revue² :

Intitulé de la Publication :

.....

Position parmi les auteurs³ :

4) Adéquation de la publication avec la thèse :

.....

.....

Directeur de thèse

¹Revue exclusivement appartenant à la catégorie A sans aucune restriction et B non payante (selon les critères de DGRSDT). Pour le domaine du SHS, revues appartenant à la catégorie A et B ou C (revues nationales) selon les critères de la commission de validation des revues scientifiques du (DGRSDT). Les revues de catégorie A et B doivent avoir des mesures de visibilité selon la catégorisation de la commission de validation des revues scientifiques (DGRSDT)

²Les revues prédatrices publiées périodiquement par la commission de validation des revues scientifiques ne sont acceptées.

³Le doctorant doit figurer en première position, à l'exception des domaines qui adoptent l'ordre alphabétique. L'affiliation du laboratoire et de l'établissement d'enseignement d'inscription dans la thèse doit figurer dans l'article publié par le doctorant.

Annexe 3

Attestation d'inscription régulière en doctorat en sciences

Année universitaire :

Etablissement universitaire :

Faculté ou Institut :

Département :

1) Données d'identification du doctorant :

Nom et Prénom du candidat :

Intitulé du sujet de Doctorat/Intitulé de la thèse :

.....

2) Données d'identification du Directeur de thèse

Nom :

Prénom :

3) situation vis-à-vis des inscriptions en doctorat :

Année universitaire d'inscription en 1^{ère} année :

Année universitaire d'inscription en 2^{ème} année :

Année universitaire d'inscription en 3^{ème} année :

Année universitaire d'inscription en 5^{ème} année :

Année universitaire d'inscription en 5^{ème} année :

Année universitaire d'inscription en 6^{ème} année :

Date

Le Vice Doyen

Annexe 4

Catégorisation des revues scientifiques

Catégorie exceptionnelle : les revues « Nature » et « Science ».

Catégorie A+ : Les revues scientifiques indexées dans le Web of Science (WOS) de Thomson Reuters (avec Impact Factor) qui se trouvent dans le Top 10% des micro domaines.

Catégorie A : Les revues scientifiques indexées dans le Web of Science (WOS) de Thomson Reuters. C'est la catégorie minimale qui permet la visibilité des institutions.

Pour ces deux (02) premières catégories, il s'agit de la liste du JCR (Journal Citation Report) de Thomson Reuters.

Catégorie B : Elles proviennent de bases sélectives et doivent avoir au moins une pérennité deux années.

- La liste « All databases » de Thomson Reuters (Medline, INSPEC, Biosis...etc);
- La liste de SCOPUS ;
- Les annales archéologiques Arabes-Syriennes ;
- La liste de DE GRUYER ;
- La liste actualisée de l'AERES ;
- La liste actualisée d'European Reference Index for the Humanities (ERIH) ;
- La liste des revues scientifiques ABDC (Australian Business Deans Council) ;
- La liste des revues scientifiques CNRS ;
- La liste des revues scientifiques du Journal Quality List ;
- La liste des revues scientifiques Financial Times ;
- La liste des revues validées par la commission scientifique nationale de validation des revues.

Catégorie C : Ces revues concernent les revues scientifiques nationales qui répondent aux critères établis par la Commission Scientifique Nationale de Validation des Revues Scientifiques à savoir :

- La revue doit figurer sur la liste des revues validées par la Commission Scientifique Nationale de Validation des Revues Scientifiques ;
- La revue doit avoir au moins une pérennité deux années et quatre (04) numéros.
- La revue doit être non payante (les auteurs ne payent pas pour publier) ;
- La revue doit disposer d'une version électronique, (les articles complets et le numéro en entier sont téléchargeables séparément);

La revue doit vérifier les critères suivants :

- Disposer d'un ISSN.
- Déclarer la périodicité de la régularité de parution.
- Citer dans les pages de présentation, les domaines scientifiques couverts par la revue.
- Disposer d'un éditeur en chef et d'un comité éditorial international.
- Faire apparaître l'éditeur et le lieu de l'édition dans les pages de présentation de la revue.
- Faire apparaître les noms et l'affiliation institutionnelle de l'éditeur en chef et des membres du comité éditorial dans les pages de présentation de la revue.
- Disposer des adresses postales et électroniques du secrétariat de la revue et les mentionner dans les pages de présentation.
- Faire apparaître le titre complet, le logo bibliographique, l'ISSN, le dépôt légal, le volume, le numéro, et la date dans les pages de présentation.
- Disposer d'une feuille de style (sous format DOC et/ou TEX et/ou LATEX, etc....) qui doit présenter des instructions aux auteurs.
- Indiquer la procédure de soumission.
- Disposer d'une table des matières de chaque numéro édité indiquant le titre des articles, les auteurs et les pages initiales.
- Inclure dans chaque article de la revue l'affiliation institutionnelle des auteurs, la date de réception, la date de révision éventuelle, la date d'acceptation, le(s) résumé(s), les mots clés.
- Assurer, au moins, deux (2) référés pour l'expertise de chaque article.

La revue doit mentionner et solliciter l'originalité des travaux dans la note de présentation des instructions aux auteurs.

Annexe 5

Formulaire d'expertise

Année universitaire :

Etablissement universitaire :

Faculté ou Institut :

Département :

Données d'identification du doctorant :

Nom et prénom du candidat :

Spécialité :

Intitulé de la Thèse :

.....

.....

.....

Données d'identification du membre de comité (expert) :

Nom et prénom :

Grade :

Lieu d'exercice :

Qualité du membre : Président ☐ Promoteur ☐ Co-promoteur ☐ Examineur ☐

Lors de la soutenance, prière de respecter les points suivant :

1. La problématique (contexte, l'originalité, l'importance du sujet)

.....

.....

.....

2. Méthodologie (cohérence avec le sujet, logique de l'exposé)

.....

.....

.....

3. Les sources et les ouvrages (ancien, récent, critique du doctorant)

.....

.....

.....

4. Les résultats de la recherche (précision de la présentation des résultats, critique des résultats)

.....

.....

.....

5. Conclusion (rigueur scientifique et recondution)

.....

.....

.....

6. La publication (rigueur scientifique et relation avec la thèse)

.....

.....

.....

7. Observations complémentaires

.....

.....

.....

Décision : Soutenable

☐

Non soutenable

☐

le

Expert : (Nom/Prénom et signature)

Annexe 6

Formulaire de levée de réserves après soutenance

Année universitaire :

Etablissement universitaire :

Faculté ou Institut :

Département :

Données d'identification du doctorant :

Nom et prénom du candidat :

Intitulé de la Thèse :

.....

.....

Données d'identification du membre de jury :

Nom et prénom :

Grade :

Lieu d'exercice :

Vu le procès-verbal de soutenance de la thèse sus citée comportant les réserves suivantes :

.....

.....

.....

.....

Et après constatation des modifications et corrections suivantes :

.....

.....

.....

.....

Je déclare en ma qualité de président de jury de soutenance que la thèse citée remplit toutes les conditions exigées et permet au doctorant de déposer son dossier en vue de l'obtention de l'attestation de succès.

le

Président de jury de soutenance : (Nom/Prénom et signature)